

LES ECHOS DE LA VALLEE AUX LOUPS

« LA RÉGLISSE DES SORCIÈRES, UNE BEAUTÉ EMPOISONNÉE »

Si d'aucuns la nomment vigne de Judas, réglisse sauvage, bourreau des arbres, crève chien ou herbe à la fièvre, je lui conserve son nom plus poétique de douce-amère ou morelle douce-amère. Vous ne pouvez pas la rater car elle est omniprésente dans les buissons, les haies, sur les vieux murs de notre ville. C'est une liane envahissante aux petites fleurs violettes et aux fruits rouges qui enlace toute plante ou poteau à sa portée.

Les oiseaux attirés par la pulpe des baies rouges qui se forment à l'automne, assurent la propagation de cette plante toxique. Nos amis ailés sont attirés par les fruits les plus mûrs qui contiennent moins de poison. La douce-amère appartient à la famille des sola-

nacées, qui comprend nombre d'autres plantes dangereuses, jadis utilisées au cours du sabbat des sorcières.

Attention, bien qu'attrayants, les fruits de la douce-amère sont réellement toxiques et le plus souvent consommés par des enfants mal avertis qui les avalent comme des friandises ou les confondent avec des baies de groseillier. Chaque année, à l'automne, les appels aux centres anti-poisons se multiplient. Le rôle d'information et de prévention des parents est donc primordial. Elle est largement répandue dans les haies de notre ville en cette fin d'automne et ses guirlandes de fruits rouges restent une dangereuse tentation pour les enfants.



Il est important d'apprendre à la reconnaître. En cas d'ingestion accidentelle elle provoque des nausées, vomissements, vertiges, diarrhées, il convient de contacter le Centre Antipoison au 01 40 05 48 48.

Jean-Christophe GUEGUEN

L'actualité du Syndicat d'Initiative

TELETHON

Le Syndicat d'Initiative s'engage pour le Téléthon et mène les actions suivantes :

Du 20/11 au 14/12/2009

Grand jeu concours « Sur les traces du Patrimoine Châtenaisien »
Participation « à partir de 4€ » par inscription - Lots à gagner

Du 30/11 au 04/12/2009, de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h30

Vente de livre d'occasion dans le hall de la mairie

Le 05/12/2009 à 10h00

Promenade biodiversité sur le thème des arbres médécins avec Jean-Christophe GUEGUEN
A partir de 2€/personne - Sur inscription auprès du Syndicat d'Initiative.

Toutes les sommes récoltées seront reversées à l'Association Française contre les Myopathies

SORTIE*

Judi 19 Novembre 2009

Les Invalides
14,00€/personnes
Frais de transports en commun inclus

*Réservée aux adhérents

RANDONNEE*

Dimanche 8 Novembre 2009

Les 3 pignons, Milly la Forêt

*Réservée aux adhérents (sauf 1er essai)

« UN HÉRISSEON, SOUS LE TAS » « Un voisin qui ne manque pas de piquant »

Si votre jardin est garanti sous le label « sans pesticide » et « certifié bio », vous avez gagné votre licence pour l'hébergement d'un hérisson. Pour cela il doit être bien entouré de haies, de buissons, et équipé de multiples entrées/sorties. Il vous reste à préparer un logement digne de cet hôte un peu particulier. Pour un état des lieux réglementaire, vous avez eu soin de conserver un tas de feuilles, des branchages ou des vieilles tontes de pelouse.

Vous entassez alors le tout dans le coin le moins fréquenté et le plus abrité de votre jardin. Vous venez de créer un gîte hivernal « quatre piquants », agréé par les services municipaux de l'hibernation. Dès le début du mois d'octobre le petit char d'assaut y aménagera peut-être ses pénates pour affronter les frimas de l'hiver.

En gardant à proximité de votre habitation ce locataire noctambule, vos pieds de salades ne seront plus victimes de l'appétit des limaces et escargots. Le chevalier en armure entame chaque nuit

une nouvelle croisade contre les mollusques qui hantent votre potager.

Monsieur hérisson doit résoudre un problème épineux : accumuler des réserves de graisse pour traverser l'hiver. A cet effet, chaque nuit, il parcourt le même trajet. Il explore en zigzag, parcs, friches, jardins, talus, haies, li-sières, changeant sans cesse de latitude et de longitude. Ne vous y fiez pas, la « pelote aux 7500 ai- guilles » n'a pas



perdu le Nord, elle navigue aux instruments ! L'ouïe et l'odorat sont ses meilleurs alliés car sa vue est déficiente.

Insectes, limaces, escargots et lombrics constituent son ordinaire. Son numéro fétiche : 450. C'est le poids en grammes que doit atteindre la « forteresse roulante » à la fin de l'été pour

affronter la disette hivernale.

Pendant les périodes de sécheresse, en quelques jours l'eau et tous les invertébrés disparaissent. Les étés secs sont souvent fatals à ce petit mammifère qui sera enchanté si vous lui fournissez une buvette gratuite. C'est au cours de ces soirées que vous l'entendez fourragez sous les haies en poussant de sifflements. Evitez le lait qui est **très dangereux pour sa santé** et réservez-lui une écuelle d'eau. Pour la nourriture il se contentera de la pâtée de votre minet, c'est son plat préféré !

Attention si vous circulez en véhicule, la nuit en ville ou autour de la Vallée aux loups. Les hérissons ont des mœurs nocturnes et ils pensent peut-être que les voitures se changent en limaces ! Chaque année, en France une pelote d'aiguille meurt tous les trois cents mètres sous des pneus meurtriers. Alors, levez le pied !

Jean-Christophe GUEGUEN

RECEVEZ LE N°2 PAR MAIL EN VOUS INSCRIVANT
GRATUITEMENT SUR
lesechosdelaval@gmail.com

Newsletter disponible par mail ou au Syndicat d'Initiative

Si vous souhaitez adhérer au Syndicat d'Initiative pour participer aux activités

Rappel des tarifs de l'adhésion annuelle	
Individuel	13,00€
Couple	22,00€
Association	30,00€
Loueur de chambre étudiante	30,00€



SYNDICAT
D'INITIATIVE

26, rue du Docteur le Savoureux
92290 Châtenay-Malabry
Téléphone : 01 46 83 46 13
Télécopie : 01 46 83 45 61
E. mail : otsi@chatenay-malabry.fr

Rédaction : Jean-Christophe GUEGUEN
Illustrations : Jean-Christophe GUEGUEN
Conception, réalisation : Danielle PRINTEMPS
Impression : Mairie de Châtenay-Malabry
Directeur de la publication : D. PRINTEMPS